

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 27 (1898)
Heft: 7

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'il voulait introduire dans l'étude du latin profita surtout à l'enseignement des langues modernes.

Un autre publiciste allemand contribua à la réforme en question en attaquant vivement les méthodes grammaticales suivies dans tous les gymnases. Son livre avait pour titre *Ein Beitrag Ueberbürdungsfrage* (1882) Je ne saurais passer sous silence le nom de Xavier Ducosterd, un pédagogue fribourgeois, actuellement professeur d'une école de jeune filles à Francfort Il a publié plusieurs manuels destinés à l'application de cette méthode. Mais les deux noms les plus connus en Suisse sont incontestablement ceux de MM. Alge, professeur à Saint-Gall et de Egli, professeur à Zurich, auteurs l'un et l'autre d'œuvres remarquables sur cette méthode. R. H.

(A suivre)

BIBLIOGRAPHIES

I

Cours d'histoire suisse. — Deuxième livre contenant 60 illustrations avec résumé et tableau de recapitulation, par Elzingre, Berne, librairie Smid et Franke.

Le *Bulletin* annonçait, naguère, la publication d'un nouveau *Cours d'histoire suisse*. Le *deuxième livre* de ce cours vient de paraître Il se présente sous le même format et le même luxe typographique que le 1^{er} livre Ce sont partout des illustrations, des portraits avec des tableaux synoptiques, avec des résumés destinés à en faciliter l'étude. N'y cherchez point les développements scientifiques, les dissertations arides que renferment certains manuels d'histoire suisse M. Elzingre sait, par expérience, ce que l'on peut enseigner aux enfants Il connaît surtout ce qui est le mieux approprié à leur âge et à leur goût.

Nous sommes heureux d'être l'un des premiers à saluer la publication de cet ouvrage vraiment populaire et à en remercier son auteur. R. H.

II

Petit recueil de lettres à l'usage des écoles primaires et des familles par Bochud, instituteur. Prix, 60 centimes. En vente chez l'auteur.

Bien que ce recueil n'ait rien de commun avec les lettres de M^{me} de Sévigné, de M^{me} Maintenon, de Joseph de Maistre, cependant elles sont généralement d'un style simple, correct et coulant. *Elles sont écrites dans un style qui n'est pas celui du peuple fribourgeois*, heureusement ; les sujets sont appropriés pour la plupart à nos mœurs.

Tout en applaudissant aux efforts que font quelques instituteurs pour sortir de l'ornière de la routine, nous nous demandons si ce recueil pourra rendre les services qu'en attend leur auteur. Il ne suffit pas, selon nous, de dicter un corrigé, mais il faut que les élèves puissent étudier les modèles pour s'en approprier le fond et la forme. Or, ce recueil est destiné à être remis aux mains du maître

et non des écoliers. Ceux-ci en retireront, dès lors, qu'un profit minime. De là, l'avantage des morceaux du Livre de lecture que le maître peut et doit faire étudier aux élèves, livre que chacun possède.

R. H

CORRESPONDANCE

Des bords du Tatret, le 11 juin 1898.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

« Faute d'un clou, Martin perdit son âne, » et *Vouçavéki*, faute d'avoir songé à proposer un candidat pour lui succéder, a dû renoncer à l'espoir qu'une autre plume que la sienne écrirait cet article. Mais, trêve de prologue, puisque vous ne les aimez pas.

Donc, — le soussigné, en qualité de membre de la confrérie des bons *Dzozets*, paraissant condamné à être secrétaire perpétuel des Conférences pédagogiques de la Veveyse, — je viens vous rendre très brièvement compte de notre dernière réunion.

Elle a été tenue, au chef-lieu du district, le 26 mai écoulé, sous la présidence de M. Currat, notre très dévoué inspecteur. M. l'abbé Singy, directeur de l'École secondaire de la Gruyère, avait bien voulu, pour la deuxième fois déjà venir tout exprès de Bulle, pour prendre une part très active à nos délibérations et tenter de nous communiquer le feu sacré qui l'anime. L'assemblée était, en outre, bien honorée de la présence de M. le R^d curé Comte, de M. l'abbé Chillier, directeur, et de M. Em. Cardinaux, professeur de l'École secondaire, à Châtel-Saint-Denis, ainsi que de M. le Directeur de l'École régionale d'Attalens. A deux exceptions près, le corps enseignant de l'arrondissement avait répondu à l'appel.

La séance est ouverte à 9 heures. Après la lecture du protocole et la confirmation du secrétaire, M. l'inspecteur aborde le premier des tractanda, savoir :

I. Etat des écoles du district d'après les examens de 1898.

a) Elèves en retard. D'une intéressante et nouvelle statistique qu'il a établie, il appert que, sur 1247 élèves, 181, soit le 15 6 % sont en retard, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas encore arrivés dans le cours auquel ils devraient appartenir d'après leur âge. M. l'inspecteur recommande au corps enseignant de faire un petit examen de conscience à ce propos, et de vouer des soins particuliers à ces pauvres retardataires.

b) Fréquentation. — Le nombre total des absences s'élève à 20,784 soit 13,216 pour maladie, 6,515 permissions et 1,053 absences illégitimes. Si respectables que soient les chiffres qui précèdent, M. l'inspecteur doute qu'on puisse les considérer comme l'expression de la vérité ; car il a pu constater que certains registres d'appel restent fermés durant des mois entiers et que, conséquemment, les élèves des classes où ce cas se présente, peuvent s'absenter impunément de l'école. Il y a là une injustice, une inégalité devant la loi, qu'on ne saurait tolérer.